



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 décembre 1999

**Coulée verte réalisation d'un cheminement - Dossier d'appel
d'offres**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 Décembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 Décembre 1999

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99634

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 1999

Mission Environnement

**Coulée verte réalisation d'un cheminement - Dossier d'appel
d'offres**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de l'aménagement de la Coulée Verte entre le moulin de Bouzon et la Roussille, il est prévu de réaliser un cheminement en berge de Sèvres.

Il est donc nécessaire de lancer un appel d'offres de type ouvert comportant 6 tranches fermes, 3 tranches conditionnelles. Par ailleurs cet appel d'offres se composera en 2 lots :

- Lot 1 Maçonnerie
- Lot 2 Plantations sols ouvrages

Une ligne de crédits est ouverte au Budget Primitif 2000 (imputation 908 8241 2312 #04337).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter le dossier de consultation des entreprises,
- autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure d'Appel d'Offres,
- autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)